



Secheresse

Comprendre les niveaux d'alerte

Avec le dérèglement climatique, les périodes de sécheresse sont plus fréquentes. Pour préserver notre ressource en eau, l'État peut activer quatre niveaux d'alerte, qui entraînent des mesures de restriction pour tous les usagers : particuliers, collectivités, entreprises.

Niveau	pour les particuliers	Interdiction
Vigilance	La ressource en eau (nappes et rivières) commence à baisser. Mesures préventives et sensibilisation.	Aucune interdiction. Limiter ses usages, éviter le gaspillage.
Alerte	Tensions avérées. Premières restrictions pour préserver l'eau potable.	• Arroser entre 10h et 18h • Remplir sa piscine • Laver sa voiture à domicile
Alerte renforcée	Situation critique. Restrictions élargies à plus d'usages.	• Arroser entre 9h et 20h (sauf potager) • Remplir sa piscine • Laver sa voiture à domicile, les terrasses, façades, allées et voiries non indispensables
Crise	Niveau maximal. Seuls les usages prioritaires sont maintenus.	• Arroser, quelque soit l'heure • Tout usage non essentiel, qui se rajoute aux précédents

Le saviez-vous ?

- ↪ Un arrosage de jardin
= **200 litres** d'eau
- ↪ Une douche rapide (- de 5 minutes) au lieu d'un bain
= **100 litres économisés**
- ↪ Une fuite de robinet
= **jusqu'à 120 litres perdus** par jour

Des gestes simples, un impact réel :

Privilégier le goutte-à-goutte pour arroser le jardin,
ou arroser vos plantes très tôt le matin

Reporter le lavage de voiture ou **aller en station écologique**

Réparer les petites fuites

Réutiliser l'eau de pluie

Comment savoir si votre commune est concernée ?

Rendez-vous sur vigieau.gouv.fr

Toutes les infos locales sur eaudugrandlyon.com

Bon à savoir

Le non-respect des restrictions peut entraîner une amende de 1 500 €.

